

La vie communale p 2

Informations pratiques p 4

La vie des écoles p 6

La vie associative p 7

Agenda p 8

Bulletin d'information

Novembre 2023 - n° 10



SAMEDI 9 DECEMBRE
SALLE MUNICIPALE
CAST
La compagnie ART FLEX présente
« Les Acrobates Fous »



Spectacle de Noël gratuit pour les enfants
de Cast et/ou scolarisés à Cast et leurs parents.
Offert par le Comité d'animation.



Inscris-toi dès maintenant
75€ l'année
possibilité à la carte
30€ les 10 séances

06.16.59.58.92

VITA'GYM CAST
vitagymcast@gmail.com

dans la bonne humeur
FITNESS
STEP RENFORCEMENT
MUSCULAIRE

Pour annoncer un évènement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédant la parution.

Pour l'Echo de Saint Hubert du mois de décembre, la date limite sera le 5 novembre 2023.



Numéros d'urgence :

| | |
|---|-----|
| SAMU | 15 |
| POLICE | 17 |
| POMPIERS | 18 |
| TOUTES URGENCES | 112 |
| (numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles) | |
| SMS OU FAX | 114 |
| (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) | |

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



LA VIE COMMUNALE

Commémoration du 11 novembre

11 novembre 2023 à 11 h, à Cast

Départ de la place des anciens combattants puis cérémonie au monument aux morts.



Compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2023

1 / TARIFS COMMUNAUX 2024

Après réunion de la commission finances réunie le 13 septembre 2023, qui a émis un avis favorable,

Il est proposé au Conseil Municipal :
D'adopter les tarifs pour l'année 2024 – consultables sur le site internet de la commune.

2 / DECISION MODIFICATIVE N°2 : OPERATION D'ORDRE DE SESSIONS D'INVESTISSEMENT

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il y a lieu d'intégrer maintenant aux travaux ou aux acquisitions qui leur sont liées, les frais d'études et d'insertions dans les journaux d'annonces légales réalisés en 2023.

Le respect de ce schéma comptable permet en outre de transférer ces charges dans le champ des dépenses d'investissement éligibles au Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

Ainsi, les frais d'études (compte 2031) et les frais d'insertion (compte 2033) sont virés au compte d'immobilisation corporelle (compte 21) ou au compte d'immobilisation en cours (compte 23) par opération d'ordre budgétaire, lorsque les travaux de réalisation des équipements projetées sont entrepris ou lorsque les acquisitions sont effectives.

A ce titre, elles deviennent des dépenses accessoires à la réalisation d'immobilisations, donnant lieu à attribution du FCTVA, au même titre que les dépenses de travaux.

Le montant total des frais d'études et d'insertions à intégrer pour le marché voirie, du Pumtrack, et de la rénovation énergétique de la salle communale pour 2023 s'élève à 2 954.94 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la Décision Modificative du budget communal comme présentée ci-dessous
- D'autoriser Le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Budget Principal :

| Recette | | |
|------------------|------------------------|------------|
| Article chapitre | opération | montant |
| 2033—041 | voirie | 865.44€ |
| 2033—041 | pumptrack | 960.76€ |
| 2033—041 | rénovation énergétique | 1 128.74 € |
| Total recettes | | 2 954.94 € |

| Dépenses | | |
|------------------|------------------------|------------|
| Article chapitre | opération | montant |
| 2315—041 | voirie | 865.44€ |
| 2315—041 | pumptrack | 960.76€ |
| 2315—041 | rénovation énergétique | 1 128.74 € |
| Total dépenses | | 2 954.94 € |

3 - ADMISSIONS EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES ET CREANCES ETEINTES

Madame la Trésorière sollicite, pour l'exercice 2023, l'admission en non-valeur des sommes indiquées ci-dessous, étant rappelé que cela n'implique pas l'abandon total de ces créances et que, si des possibilités de recouvrement existaient par la suite, il lui appartiendrait de faire toute diligence pour obtenir leur paiement.

Pour l'ensemble de ces demandes, Madame la Trésorière a justifié le motif d'irrecouvrabilité, débiteur par débiteur, et indiqué les poursuites réalisées. Les listes adressées présentent une synthèse avec indication des catégories de produits et des années.

Une étude est en cours sur d'autres listes, Les admissions en non-valeur s'élèvent globalement pour 121,58 €.

Il est précisé que les créances correspondent à :
Des factures d'eau potable/assainissement, antérieurs à 2020,
Des factures pour le périscolaire.

Etant précisé que les crédits sont inscrits au compte « 6541 - Créances admises en non-valeur »

Il est proposé au Conseil Municipal :
De décider de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes des listes annexées à la présente délibération :

- N°4250260431 pour un montant de 29.74 € ;
- N°4199840531 pour un montant de 91.84 € ;

De constater que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 121,58 €.

4 / MISE A JOUR DES COMPOSITIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Par délibération n°14-2020 du 23 mai 2020 le Conseil Communal a adopté la création et la composition de 7 commissions communales permanentes.

Monsieur Sébastien LE BRIS a démissionné de ses fonctions de conseiller communal, le 10 décembre 2020, il est remplacé par Monsieur Roger MAUGUEN. Il convient donc de procéder à son remplacement dans les commissions communales.

Commission finances :

Présidente : Danielle CARIOU ; **Membres** : Danielle CARIOU – Frédéric LAMBALLE – Roger MAUGUEN - Armelle MELT

Commission affaires scolaires :

Présidente : Laurence CELTON LE BERRE ; **membres** : Laurence CELTON-LE BERRE – Armelle MOLAC – Caroline HASCOET - Stéphane BOURLES - Emilie ARZUL

Commission travaux-voirie-bâtiments :

Président : André Rannou ;
Membres : André RANNOU - Maurice JACQ - Nathalie GAONACH - Sylvie ROGNAN - Simon BOUGUYON – Michel LE PAGE – Roger MAUGUEN

Commission Cadre de vie-commerce :

Président : Ronan HASCOET ; **membres** : Ronan HASCOET – Armelle MOLAC - Maurice JACQ - Stéphane BOURLES – Michel LE PAGE - Frédéric LAMBALLE – Roger MAUGUEN

Commission Communication—Tourisme—vie associative

Président : Ronan HASCOET ; **membres** : Ronan HASCOET – Gaël ROGNANT – Maurice JACQ – Stéphane BOURLES – Roger MAUGUEN

Commission affaires sociales :

Présidente : Laurence CELTON-LE BERRE ; **membres** : Laurence CELTON-LE BERRE - Caroline HASCOET – Sylvie ROGNAN – Simon BOUGUYON – Emilie ARZUL

Commission appel d'offres :

Présidente : Danielle CARIOU ; **membres** : Danielle CARIOU – Ronan HASCOET - André RANNOU – Frédéric LAMBALLE – Michel LE PAGE – Maurice JACQ

5 / ACCORD SUR LA REDUCTION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VERSEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY A LA COMMUNE DE CAST

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Notre Commune est membre de la Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay, laquelle est issue de la fusion, au 1er janvier 2017, des deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre préexistants sur son périmètre, et :

D'une extension de périmètre à la commune de Saint-Ségal ;

Du retrait de la Commune de Quéménéven.

Il est proposé au Conseil municipal :

De donner son accord au principe d'une diminution du montant des attributions de compensation versées par la Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay à la Commune de Cast selon la méthode dite de « révision libre » ;

D'approuver, en conséquence, le nouveau montant des attributions de compensation à venir pour la Commune, lequel est le suivant :

Montant actuel des AC : 120 776.68 €

Montant révisé des AC : 115 492.03 €

De valider le principe selon lequel ce nouveau montant des attributions de compensation, sera appliqué à compter du 1er janvier 2024 ;

De manière générale, autoriser Monsieur le Maire à prendre tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le partage de la taxe d'aménagement a connu plusieurs évolutions en 2022.

Pour rappel, la loi de finances pour 2022 avait rendu obligatoire le partage de tout ou partie de la taxe d'aménagement perçue par les communes à leur intercommunalité.

Toutefois, la 2ème loi de finances rectificative pour 2022 est revenue sur cette obligation de partage. Ainsi, l'article 15 de la loi n° 2022-1499 du 1er décembre 2022 de finances rectificative pour 2022, n'impose plus l'obligation pour les communes de reverser tout ou partie de la taxe d'aménagement, qu'elles perçoivent, à leur intercommunalité, à compter de 2022 (année où l'obligation avait été inscrite dans la loi de finances pour 2022) ainsi que pour les années à venir.

Le partage de la taxe redevient de nouveau faculté, il n'est plus imposé par la loi lorsque les communes la perçoivent.

À compter de 2023, la date limite de délibération des communes et de leur intercommunalité portant sur le partage de la taxe d'aménagement (modification de la répartition ou nouveau partage) est le 30 juin d'une année N pour une mise en œuvre au 1er janvier de l'année suivante (N+1).

6 / POINT AVANCEMENT TRAVAUX :

RENOVATION ENERGETIQUE SALLE COMMUNALE :

Démarrage du chantier : le 26/06/2023

Fin prévue : le 27/10/2023

Mois de juillet : dévoiement des câbles en comble + dépose des équipements de ventilation en comble

Le 26/07/2023 : Lancement de la commande de l'étude structure (charpente + efforts sur mur existants), le résultat démontre le besoin d'un renfort sur la structure.

Ouverture trémie au niveau de la toiture des combles, platelage + renforcement charpente : depuis le 18/09/2023

Traitement de la charpente : à partir du 25/09/2023

Poursuite des travaux lot n°2 – Chauffage – Ventilation – Electricité, livraison de la CTA 1ère semaine de septembre

RESTRUCTURATION D'UN BATIMENT EN COMMERCE ET DEUX LOGEMENTS :

Diagnostic de la couverture : semaine 35 – Petits travaux à faire.

Diagnostic de la charpente : semaine 36 – Traitement à prévoir, par prévention.

Point ENEDIS/SDEF : semaine 37 – Raccordement en cours de traitement pour 3 compteurs (Commerce, 2 logements)

Points AEC : semaine 36 – Passage de 7 lots au lieu de 9 lots, regroupement de certains lots

Montant du marché : 250 000 €

Lancement du marché fin septembre 2023. Début de travaux estimation début décembre

TRAVAUX DE LA SACRISTIE DE L'EGLISE DE CAST :

Cloches : Un diagnostic est en cours, suite à la foudre sur le parafoudre, et une prise d'eau sur le compteur, de ce fait le boîtier de commande à un dysfonctionnement important, prévision du remplacement du parafoudre, et boîtier.

Eglise : Actuellement la réparation des solins et de la toiture est en cours.

● Repas du CCAS

Le samedi 25 novembre 2023 à 12 h, le CCAS de Cast invitera tous les habitants de 70 ans et plus à partager un repas à la salle communale de Cast.

Date limite des inscriptions :

lundi 6 novembre au plus tard

Si vous avez l'âge requis mais que votre conjoint/ conjointe a moins de 70 ans :

-> Il/elle pourra participer au repas, moyennant le règlement de 29 € (par chèque à l'ordre du trésor public).

Cocher la case correspondante sur le coupon d'inscription .

Informations :

mairie.de.cast@wanadoo.fr ; tél. 02.98.73.54.34



Informations pratiques



MSA



L'appel à projets jeunes MSA redémarre, envoyez vos dossiers ! Faire bouger son territoire

Destiné à soutenir les initiatives des jeunes, l'appel à projets jeunes (APJ) récompense les actions conçues et mises en œuvre par des groupes de jeunes âgés de 13 à 22 ans vivant dans des communes de moins de 15 000 habitants. Pour cette nouvelle édition, la MSA d'Armorique rappelle que les dossiers de candidatures sont à transmettre, au plus tard, le 24 novembre.

Comment y participer ?

Les dossiers de candidatures et cahier des charges sont téléchargeables sur le site armorique.msa.fr, rubrique Votre MSA/Événements. Les animateurs de la Vie Mutualiste de la MSA d'Armorique se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches d'inscription si besoin (coordonnées sur le site Internet de la MSA).

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes (concours local puis national) et des bourses sont remises aux lauréats. Elles sont cumulables avec d'autres financements.

Pour en savoir plus :

<https://armorique.msa.fr/lfp/appel-a-projets-jeunes>



Mutuelle communale

La commune de Cast, par le biais de son CCAS, a décidé de proposer aux castois de souscrire, à tarif préférentiel, une complémentaire santé auprès d'Axa ou de Groupama.

Renseignements :

Pour AXA : Cabinet Fabrice HOURMANT - L. GOURLAY
26, quai CARNOT
29150 CHATEAULIN
Tel : 02.98.57.53.66
agence.ghassurances@axa.fr

Pour GROUPAMA : agence de Châteaulin
48 B, quai du Général de Gaulle
29150 CHATEAULIN
Tél : 02.98.86.01.30

Commerces et professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en mairie ou sur notre site Internet www.mairie-cast.com

Santé

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (consultations sur rendez-vous uniquement) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Cabinet Infirmier - Maison médicale

Permanences au cabinet infirmier : le mardi et le vendredi de 7h30 à 8h30

Tél. : 02.98.73.58.78 pour prise de rendez-vous

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 09.86.44.14.51

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Taxi Peron : toutes distances , transports médicaux assis (consultations, hospitalisations), aéroports, gares, scolaires, restaurants, etc. Véhicule aménagé pour fauteuil roulant.

Contact : tél 06.19.17.01.17 / 02.98.81.54.08

mail : taxiperon@gmail.com

Marchés, place St Hubert

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (légumes, viande)

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 10 €, 13 € et 16 € - le vendredi 18 h - 19 h

Contact : Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99 ; Ronan au 06.62.44.71.44.

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (± 7 kg) à 12€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

Contact : Bruno HASCOET au 06.08.25.45.13 ou lafermedelamharo@orange.fr

Hipster Burger (restauration à emporter)

Le jeudi midi, place Saint Hubert ; contact tél. 06.22.99.94.13, page facebook l'Hipster Burger ; tous les 2e vendredis du mois à partir de 18 h .

Annonces

- **Nounou expérimentée (12 ans d'expérience)** je suis à votre disposition pour garder votre enfant dans un cadre familial et accueillant. Eveil, jeux et jardin à volonté !
Tél. 06.13.43.35.89
- **Assistante maternelle agréée** (7 ans d'expérience), maison avec jardin proche de deux écoles, dispose de place pour accueillir votre enfant. Diverses formations dont : initiation au langage des signes, CAP petite enfance, éducation bienveillante et secourisme. Je propose des activités selon l'âge et l'éveil de l'enfant.
Contact : 06.75.36.08.44
- **Assistante agréée** (24 ans d'expérience) dispose de 2 places pour garder enfants à temps complet. Disponible tout de suite. Titulaire d'un CAP petite enfance et d'un Certificat Prévention et Secourisme (CPS). Maison avec Jardin. Promenade, éveil, jeux et activité diverses suivant l'âge de votre enfant.
Contact : 06.45.74.56.82 ou 09.66.87.61.94
- **Service ménage occasionnel** : grand ménage ; maison, appartement avant vente ou location ; entretien résidence secondaire (hors vacances). Règlement chèque CESU.
Contact : 06.20.48.43.33
- Besoin d'un baby-sitter ? Pensez au fichier du PIJ !
Contact : 02.98.86.13.11 / 06.40.05.45.42
pij@polysonnance.org
- **Vends** : vélo enfant 2 ans bon état—20 € ; VTT homme bon état, 60 €
Contact : 02.98.16.06.56
- **Propose** : hivernage, stockage de véhicules, camping-cars, caravanes, bateaux.
Contact : 06.81.22.82.43

AGRI'ÉCOUTE

un numéro pour tous
anonyme et accessible

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

24h24

7j/7

Agri'écoute est un dispositif de la MSA qui vous met en relation avec des psychologues cliniciens.



LA VIE DES ECOLES



Ecole publique

PISCINE

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont débuté un cycle de 12 séances de natation début septembre. Ils se rendent à la piscine de Châteaulin deux fois par semaine.

Les séances sont encadrées par 2 maîtres nageurs et deux enseignantes.

Tous évoluent dans le grand bassin. Les élèves y développent leur aisance aquatique et pour les plus à l'aise commencent l'apprentissage des techniques de nage.

Tous prennent beaucoup de plaisir et progressent très vite !



ECOLE AU DEHORS

La classe de PS/MS a repris fin septembre ses matinées de travail en extérieur. Une fois tous les 15 jours, tout au long de l'année, les élèves travailleront en extérieur, au contact de la nature. Pour le moment, la classe s'installe au plus proche de l'école, derrière les vestiaires du stade, mais petit à petit, quand les habitudes de déplacement seront prises, ils partiront à la découverte d'autres lieux.



INSCRIPTION EN TPS

Si votre enfant est né en 2021 et qu'il a acquis la propreté, il est possible pour lui de faire une rentrée anticipée en Toute Petite Section en janvier 2024, dans la limite des places disponibles.

Les familles intéressées doivent se rapprocher dès maintenant de Clémence Calvar, directrice, par téléphone (02 98 73 55 95) ou par mail (ec.0290622u@ac-rennes.fr) afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires et de visiter les locaux.

Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

SERVICE CIVIQUE

Nous recherchons un volontaire pour effectuer un **service civique** à l'école de Cast afin de contribuer aux projets de l'école primaire, d'assister les enseignants, pendant la classe, ou d'accompagner l'activité d'un petit groupe.

La mission doit commencer **avant le 15 décembre** et se terminera en fin d'année scolaire.

Pour postuler, il faut avoir entre 18 et 26 ans (jusqu'à 30 ans sous certaines conditions). Il n'y a pas de conditions de diplôme, seule la motivation compte !

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements avec Clémence Calvar, directrice :

par téléphone : 02 98 73 55 95

ou par mail : ec.0290622u@ac-rennes.fr



Ecole Notre Dame

Site internet :

<https://multisiteec29castplomodiern.toutemonecole.fr/>

Directeur : Hervé GUEGUEN

Chef d'établissement du multisite d'enseignement catholique ; Plomodiern - Cast

Ecole Notre Dame de Cast

33, rue d'Armor

29150 CAST

Tél. 02.98.73.56.79

eco29.nd.cast@e-c.bzh



LA VIE ASSOCIATIVE

Ateliers seniors Brain'up

Cast, à partir du vendredi 10 novembre

Vieillir est bien souvent perçu de manière péjorative parce qu'associé au déclin, à la perte d'autonomie, jusqu'à la « fin de vie ». Pourtant vieillir, c'est vivre, continuer à grandir et à s'épanouir, tout en tenant compte des nouvelles conditions de vie, qu'elles soient personnelles, sociales ou environnementales.

Si les risques de santé augmentent indéniablement avec l'âge, ils ne constituent pas l'unique caractéristique associée au vieillissement. Car vieillir, c'est aussi adopter un état d'esprit qui permet d'accepter, de s'adapter et de trouver des solutions aux nouvelles exigences de la vie.

En partenariat avec l'association Brain Up, la commune de Cast vous propose de découvrir et de vous initier aux différentes approches et techniques pour continuer à « être bien dans sa tête pour bien vieillir ».

Le programme débute par une conférence :

**le vendredi 10 novembre
de 14h à 16h
Salle de la Rotonde à Cast.**

A l'issue de cette dernière, vous pourrez vous inscrire à un atelier de 4 séances thématiques, animé par une professionnelle en psychologie. C'est l'occasion d'être conseillé sur votre situation et d'échanger avec le groupe sur leurs expériences de vie dans une ambiance conviviale. Ce parcours est gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

Conférence : vendredi 10 novembre, de 14h à 16h.

Ateliers (15 places disponibles) :
vendredis 24 novembre, 1 – 8 – 15 décembre, de 14h à 16h.

Lieu : Salle de La Rotonde, Place Saint Hubert, Cast.
Inscription à la conférence et renseignements :
06 08 26 39 83.

Ce programme est financé grâce au soutien de la Conférence des financeurs du Finistère.

Plus d'infos : www.brainup.fr

Comité d'animation



Le comité d'animation invite tous les enfants de Cast ou scolarisés à Cast, au goûter de Noël :

le 9 décembre à partir de 16 h suivi, à **17 h**, d'un spectacle de clowns, interactif, joyeux et décalé avec des chutes et des performances du cirque : jonglerie, portées acrobatiques, acrobaties et funambules.....Le Comité a, d'ores et déjà, invité également, le Père Noël à venir nous rendre visite à la fin du spectacle.

Vita Gym

« Allez on se motive, et on vient bouger son body à Cast tous les mardis de 19 h 15 à 20 h 15, dans la bonne humeur ! »

Inscription possible à l'année ou à la carte.
Une séance d'essai gratuite.

Renseignements au 06.16.59.58.92
vitagymcast@gmail.com
Facebook : VITA'GYM CAST

Groupe de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.

MARDI 14 Novembre 2023

Circuit de Ménez Quelec'h à CAST. : 6 kms 5 et 3 kms 2

Départ du parking de bord de route de Châteaulin.

Prendre la route de Penn ar sul et revenir par Goarem Nevez, croix Pen en Delc'h. Le circuit court s'arrête là. Pour le circuit long, prendre la route de Pors Richard puis monter le Grannec pour revenir aux voitures.

Balisage : Aucun

Difficulté : Montées.

MARDI 21 Novembre 2023

Circuit de la ligne de chemin de fer à GUENGAT. : 7 kms et 3 kms

Départ de Plaisance. Prendre la ligne de chemin de fer jusqu'au Moulin de Saint Alouarn. Puis, revenir. Le chemin court s'arrête vers Pont Ar Fur, pour revenir aux voitures.

Balisage : aucun

Difficultés ; aucune.

MARDI 28 Novembre 2023

Circuit de Saint-Côme à Saint Nic : 5 kms8 et 3kms5

Départ du parking de la chapelle.

Monter et prendre le chemin de terre vers Liaven, descendre vers le camping.

Le chemin court continue la route vers la plage et rejoint la route de Brémellec pour rejoindre le parking

Le circuit long prend le chemin de terre pour descendre par le parking de Kergors vers la plage, continuer jusqu'à la route de Ker Ys et revenir par la route du Manoir, Cosquérou pour rejoindre le parking.

Balisage : Aucun

Difficulté : Un peu de montée

MARDI 5 Décembre 2023

Circuit de Quéméneven : 5 kms3 et 2kms 7

Départ du parking près de la mairie. Prendre la route de Kérampape, Kerlignonan, route de la gare, tourner à gauche puis à droite l'allée des Camélias. Revenir par le terrain de sport puis la rue Ty Névez pour rejoindre la route de la Gare du Nord, passez par l'église. Le circuit court descendra la route de la gare pour prendre à droite l'allée des Camélias, terrain de sport, la rue Ty Névez, la Gare du Nord passez par l'église.

Balisage : aucun

Difficultés : aucunes

BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT



Horaires :

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne :

<https://www.bibliotheque-cast.fr/>

La bibliothèque enrichit régulièrement son catalogue.
N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés !

A noter : possibilité de livrer des livres à domicile, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Agenda

Agenda 2023 (sous réserve de modifications)

Novembre 2023

Samedi 11 : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Rendez-vous à 11 h

Place des anciens combattants, et cérémonie au monument aux morts

Samedi 25 : repas du CCAS

Décembre 2023

Samedi 9 : arbre de Noël—comité d'animation